



Bulletin municipal

JANVIER 2021



Chers Brenatois, Chères Brenatoises,

Dans ce numéro

Le mot du Maire	1
Le sapin de Noël	2
L'école	3
Projet de compostage partagé	4 et 5
Le CCAS	6
Le Conseil Municipal Des Jeunes	7
Point Accueil Numérique	7
Appel à témoin	7
Brenat à table	8 et 9
Les associations	10 et 11
Les déchets verts	12

Une année 2020 particulièrement éprouvante vient de passer, « Et c'est pas dommage ! », comme diraient nos anciens, et à juste titre, pour se donner un peu plus d'espoir pour l'année qui commence.

Je souhaite avoir une affectueuse pensée pour toutes les Brenatoises et tous les Brenatois qui nous ont quitté durant cette année et assurer de mon soutien à tous celles et ceux qui ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions du deuil ont été encore plus difficiles et douloureuses.

L'histoire se souviendra de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales et du quotidien.

Nous avons été privés de la richesse de notre vie de village : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs. J'espère que cette année ces moments pourront revivre quelque peu.

Notre action va se poursuivre avec une équipe grandement renouvelée, rajeunie et volontairement paritaire. Installés seulement depuis le 25 mai, vos élus se sont mis au travail immédiatement, d'abord, pour gérer la priorité sanitaire, mais aussi pour engager les actions du mandat. En raison des conditions actuelles, certains projets avancent plus doucement que d'ordinaire, mais sachez que toute l'équipe municipale est au travail.

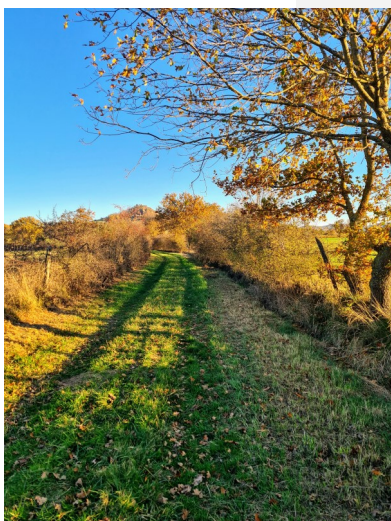
En l'absence des traditionnels vœux de la municipalité, je profite de ce bulletin municipal pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Brenatois qui ont choisi de vivre dans notre commune.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront autant résonné dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs de chaque jour et nos instants de partage, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

En attendant de pouvoir vous retrouver,

je vous souhaite une très bonne année 2021 !

Lionel Suty, Maire de Brenat



Conception et réalisation

Cécile BENEZIT, Jean-Noël PEYROT, Marie Laurence FOURY, Cathy DABERT, Lionel SUTY

Le sapin de Noël



Pour mettre un peu de magie de Noël dans ce contexte sanitaire si particulier, et comme il était impossible d'organiser le traditionnel marché de Noël du RPI avec l'exposition des décorations réalisées par les enfants, nous avons décidé d'un commun accord entre la Mairie et l'équipe pédagogique de l'école que cette année, les décorations de Noël des enfants seraient exposées dans le sapin de Noël municipal.

Comme chaque année il a pris sa place sur le parvis de notre église. Une fois les décorations mises en place, nous avons organisé une petite cérémonie à la sortie de l'école le vendredi 11 décembre, en présence des parents, des enfants, des institutrices

et de l'équipe municipale, pour une illumination du sapin. Après un décompte des enfants, tout s'est illuminé comme par magie devant leurs yeux émerveillés et fiers d'avoir participé. Ce fut un moment de joie partagée qui a permis à chacun d'entrer dans la période des fêtes sur une



touche de gaîté.

Nous tenons à remercier Mr Dominique Bigay qui a fait don du sapin à la Mairie, et les enfants pour leurs décorations et leur participation à la cérémonie.



Jean-Noël PEYROT, 2ème Adjoint, chargé des affaires scolaires

Cette année, notre école accueille 42 élèves répartis en 2 classes une de CP/CE1 et de MS/GS. Des moyennes sections sont de nouveau à Brenat afin de soulager la classe de maternelle d'Aulhat.

Nous avons le plaisir de continuer à travailler avec Lucie Casimiro, qui revient d'un congé maternité, et avec Christine Faugère, toutes 2 employées par la commune.

Notre Maryse (Mme Lagrange) a pris une retraite bien méritée après de nombreuses années passées à nos côtés, années pendant lesquelles nous avons apprécié son efficacité, sa gentillesse et son dévouement !

Cette année scolaire doit, comme depuis mars 2020, composer avec la COVID. Une nouvelle organisation a été mise en place afin de respecter le protocole sanitaire:

Port du masque pour les adultes (ainsi que 100 mètres autour de l'école), Port du masque pour les CP et les CE1, lavage des mains renforcé, Séparation de la cour et 2 services de cantine afin de limiter le brassage, intervention de Mr Didier Bénézit, que nous remercions, pour surveiller

les enfants en pause pendant le temps de cantine. Il continue également l'accompagnement du bus.

Nos élèves nous ont surpris par la facilité avec laquelle ils se sont adaptés à ces nouvelles contraintes.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer au mois d'octobre Jo Witech, auteure de livres jeunesse dont nous avons lu plusieurs livres en amont. Elle a pu expliquer sa manière de travailler, de créer une histoire, ce qui l'inspire et a appris aux enfants à dessiner un de ses personnages récurrents. Les enfants avaient beaucoup apprécié ses livres, les thèmes abordés proches d'eux et ont été ravis de cette rencontre.

En novembre et en décembre, les enfants ont profité de 6 séances de sport (3 par classe d'une durée de 1h et demie) très intéressantes animées par Catherine Hervé, proposées par API et financées par la mairie. Ils étaient ravis de pouvoir utiliser un matériel inhabituel.

Au printemps, une intervenante d'API animera 2 séances gratuites pour découvrir le patrimoine local.

Le projet jardin se poursuit: une mini-serre a été achetée par la mairie, grâce à une subvention. Mme Héry a créé des zones différenciées à l'aide de plessis en bambou, elle intervient également pour des séances avec les deux classes. Le projet initial prévoyait des interventions intergénérationnelles avec les grands-parents des élèves, mais la situation sanitaire ne nous le permet malheureusement plus. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'étaient proposées. Julie, intervenante de l'association « Semis à tout va » interviendra dans l'école sur le thème « Les insectes de notre jardin ». Nous avons déjà travaillé avec elle sur le thème des graines. Ces interventions seront financées par l'Amicale des 3 villages.

Nous poursuivons notre participation au prix littéraire « les Incorruptibles ». Il s'agit d'un prix national qui concerne les enfants de la maternelle à la terminale avec un choix de livres pour chaque tranche d'âge. Les enfants découvrent les livres en classe et à la fin de l'année, voteront pour leur livre préféré comme tous les enfants de maternelle, de Cp et de CE1 participant à ce prix. Puis, ils apprendront quelques jours plus tard le nom du livre élu au niveau national à l'issue de la remontée des votes.



Le 8 octobre, ayant été très gentiment invités par Mr Joel Charles et Mme Bénédicte Durant, nous avons pu assister à la répétition générale de leur concert dans l'église du village. Un grand merci à eux pour ce très beau moment de partage très apprécié des enfants et des adultes, au cours duquel les enfants ont découvert la flûte traversière et le piano.

Cette année, le Père Noël n'a pas pu passer à l'école en raison de la Covid (en fait, un renne a eu un souci sur le trajet) mais il n'a pas oublié les enfants ! Ils ont eu le plaisir de déballer de nombreux cadeaux. Nous tenons à remercier pour cela l'Amicale des 3 villages, ainsi que pour son financement de nos projets et invitons les familles à participer solidairement à leurs actions, dont le programme est bouleversé par la crise sanitaire.

Les maîtresses, Mmes Vankenhove et Chartreux



Un projet de compostage partagé

Madame, Monsieur,

Votre commune, en partenariat avec le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, souhaite développer
le compostage partagé dans votre quartier.



Pourquoi ce projet ?

Parce qu'en 2023, la loi nous **impose de ne plus déposer nos déchets alimentaires dans nos bacs gris.**

Parce que c'est une solution efficace pour **maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères.**

Parce qu'il est possible de **réduire d'1/3 le volume des ordures ménagères.**

Parce qu'il est utile pour chacun d'entre nous de faire **un geste supplémentaire pour l'environnement.**



Afin de répondre à vos besoins, merci de bien vouloir prendre un instant pour compléter le questionnaire
et le retourner en Mairie avant le : 15/02/2021



NOM :

ADRESSE :

1/ Savez-vous ce qu'est le compostage des déchets alimentaires ?

Oui Non

2/ Pratiquez-vous déjà le compostage ?

Oui Non

3/ Si oui, de quelle manière ?

Composteur individuel SICTOM Autre composteur Autre

4/ Si non, que faites-vous de vos déchets alimentaires ?

Ordures ménagères Animaux Autres

5/ Seriez- vous intéressé(e) par un composteur de quartier partagé mis à disposition par le SICTOM Issoire-Brioude ?

Oui Non

Pourquoi ?

6/ Seriez- vous intéressé(e) pour être référent de site ?

Le rôle de référent consiste à servir de relais entre les usagers et la collectivité, ainsi que d'expliquer les procédures aux nouveaux utilisateurs

Oui Non



En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 ne nous a pas permis de nous réunir pour nos traditionnels repas et voyage, nous espérons pouvoir organiser ces rencontres qui sont riches de partage et d'amitié dès que cela sera possible.

En attendant, les membres de la commission CCAS en accord avec le Conseil Municipal ont préparé un petit colis de produits locaux à destination des personnes de plus de 60 ans et nous avons pu faire la distribution le samedi 12 décembre 2020.

Nous avons eu un accueil très chaleureux et avons pu partager beaucoup de joie et de sourires ce qui fait chaud au cœur dans cette période très particulière.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont pris part à la confection et distribution des quelques 220 colis, membres de la commission CCAS et élus.

Un remerciement tout particulier à Alain Maloron qui s'est beaucoup investi à la recherche du bon produit qui serait apprécié par nos aînés.



Cécile BENEZIT, 3ème Adjoint, chargée des affaires sociales et de la communication



Le Conseil Municipal des jeunes

Les candidatures de **Melvin, Valentin, Simon, Michel, Jasmine, Enzo, Camille et Lucie** ont été retenues pour représenter le Conseil Municipal des Jeunes.

Ils sont élus pour deux années et ont pour mission :

élaborer un projet qui sera financé par la municipalité (activité culturelle, aménagement)

mettre en place une animation civique pour la commune dans le domaine de leur choix.

Un emplacement leur sera réservé dans les différents supports de communication de la commune

Une réunion de conseil des jeunes sera organisée tous les deux mois sous la responsabilité de Monsieur le Maire et ceci dès que la crise sanitaire nous le permettra.

Chaque jeune conseiller pourra participer aux séances du Conseil Municipal des adultes

Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue

Point d'accueil numérique

Un point d'accès numérique a été mis en place au secrétariat de mairie pour les personnes qui ont besoin d'accompagnement dans les démarches administratives ou tout simplement qui n'ont pas d'équipement informatique. L'équipe municipale se tient à votre disposition et vous pouvez d'ores et déjà prendre un rendez-vous auprès de notre secrétaire afin de convenir d'un échange avec Monsieur le Maire ou un de ses adjoints.

Contact Mairie : 04 73 71 55 76 mairie.brenat@orange.fr

La mairie est ouverte au public sur rendez-vous tous les jours sauf le mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.



Appel à témoin

Dans le cadre d'une étude d'évaluation des risques climatiques, nous sommes à la recherche de photos sur des événements qui se sont déroulés sur la commune et datant de moins de 10 ans.

Pouvez-vous, si vous en avez, nous les faire parvenir en mairie. (celles-ci ne seront pas nominatives).



Brenat à table

les recettes de Cathy

Le cake aux rillettes de la famille DUBOIS

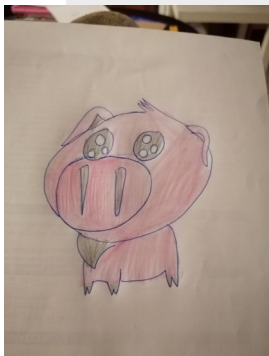
Tout est bon dans le cochon.

Le cochon c'est l'animal qui se déguste jusqu'aux oreilles !

Au cours de notre histoire, le porc a souvent représenté notre apport principal unique en viande, voir l'unique viande dans les campagnes. D'où un nombre incroyable de recettes de cuisine parmi lesquelles de grands classiques indémodables comme la potée auvergnate



Yvette et Robert tuent le cochon chaque année et le transforme en différentes recettes (pâtés, rillettes, saucisson, boudins...)



et c'est le cake aux rillettes que cet adorable couple a choisi de nous faire partager.

Yvette a passé son enfance à Parentignat. Ce couple s'est rencontré au bal à Villard. Ils sont mariés depuis 48 ans et ils respirent le bonheur. De leur amour est né une fille qui leur a donné deux petits fils. Yvette est à la retraite, je l'ai connue dans ses fonctions hospitalières et j'ai pris plaisir à travailler à ses côtés. C'est une femme rigoureuse et bienveillante. D'une grande élégance, Yvette a très bien traversé les années, elle n'a pas changé. Elle fait du sport trois fois par semaine et elle se promène régulièrement sur nos chemins Brenatois pour entretenir sa jolie silhouette de danseuse de Tango.

Robert a connu plusieurs ministères. Il a travaillé pour l'éducation nationale, pour les postes et pour le ministère de la santé ce qui lui a permis une ouverture d'esprit et une adaptation très développées. Ce passionné de pêche à la mouche est très surprenant dans la diversité de ses occupations. Il écoute beaucoup de musique et est également joueur de trompette et de trompe de chasse.



Attention, habitants de la Redonde si un jour vous êtes réveillés au clairon ce sera peut être Robert qui vous fait une blague !

Cet amoureux de la vie voyage beaucoup et emmène souvent sa belle au Portugal, pays qu'ils affectionnent particulièrement. Ils vont également un mois par an en Bretagne à Prodic vers Saint Briec passer de bons moments en famille.

Mais, ce couple m'a envahie de joie et de bonheur lorsqu'ils m'ont fait découvrir leur passion commune :

le « tango Argentin »

Ils font partie d'une association implantée à Sauxillanges village voisin très actif. Je tiens à saluer son Maire, Vincent Chalet qui donne l'opportunité à nos artistes Brenatois de s'exprimer dans cette discipline.

les recettes de Cathy

Yvette et Robert sont très complices avec Monsieur Chalet qui n'hésite pas à leur faire des petites plaisanteries pour relancer leur amitié.

Les milongas (lieu où l'on danse le Tango) ont fait déplacer Yvette et Robert dans la France entière et même au-delà.

J'ai passé un excellent moment avec un couple attachant. On a fini notre rencontre par un moment suspendu :

une démonstration de tango Argentin en tenue traditionnelle au milieu de leur salon

Que du bonheur !

Sensualité, élégance, charme, émotion ont rythmé leurs pas de danseurs.

J'ai eu l'impression qu'ils ne faisaient plus qu'un.

Merci à eux de m'avoir transporté dans un rêve Argentin.



Le Cake aux rillettes

3 œufs, 150 gr de farine, 1 sachet de levure, 8 cl d'huile, 13 cl de lait, 100 gr de gruyère râpé, sel, poivre, 250 gr de rillettes, 50 gr de pignons, 2 cuillères à soupe de persil ou fines herbes.

Mélanger œufs, farine, incorporer l'huile puis le lait chauffé (tiède), saler et poivrer. Faire fondre les rillettes, incorporer à la base puis ajouter les pignons, le persil et la levure. Verser dans un moule, mettre au four 45 minutes à 180 °C

Les Conseils d'Yvette : Accompagner le cake d'une salade du jardin, il est meilleur à température ambiante

Je finirai par une citation de Emmanuelle Honorin (livret Paris Quartier d'été 2007) qui correspond à notre couple.

Loin des clichés de séduction fatale, l'utopie tango, c'est la fusion.

La bonne cuisine n'est pas forcément chère

Paul Bocuse

Chef Cuisinier (1926 2018)

Un grand merci à Julie PEYROT 11 ans pour l'illustration du cochon et des ustensiles de cuisine.

Les enfants qui ont des talents de dessinateur peuvent m'aider dans mes prochaines rubriques. Prenez contact en Mairie, Merci.

Bonne année à tous, prenez bien soin de vous

A bientôt pour une autre recette

Les associations

PASSE ANTERIEUR du CANTON de SAUXILLANGES

Aussi nommé PACS pour les habitués ou les pressés !

Notre Association a pour objet d'effectuer des recherches historiques sur les 17 communes du Canton de Sauxillanges (celui en vigueur jusqu'en 2014) et de les partager par la diffusion de bulletins.

Mais avant d'en arriver là, elle nous procure le plaisir de compulser les archives, de rechercher des anecdotes, de visiter les sites puis de nous retrouver pour échanger nos découvertes sur « la petite histoire locale ».

Depuis sa création en 2006, l'association a édité 20 bulletins traitant de sujets divers tel que 14/18, Faits Divers, Contrats de mariage XIII^e XIX siècles, Canton en photos, Maires et Elus et Lieux Sacrés.

Plusieurs livrets concernent la commune de Brenat :

« Brenat et la Grande Guerre », Canton en photos ; Hier et Aujourd'hui »,
« Faits Divers » (épuisé) et prochainement « Brenat : Fiefs et Châteaux ».

Actuellement l'association finalise le bulletin « Usson et la Grande Guerre » prévu pour le début de cet été ; sur les 17 communes du Canton, 10 ont été concernées par ce sujet, dans les années à venir celles restantes mettront à l'honneur leurs combattants respectifs de 14/18.

Afin de faire connaissance avec le « Passé Antérieur du Canton de Sauxillanges » vous pouvez consulter le site internet de l'association récemment relooké et enrichi de divers textes, dont plusieurs racontent la vie d'autrefois à Brenat !

Contact : Solange Martinant 04 73 71 55 46

Site : WWW.passe-anterieur.fr

adresse : passe.anterieur@orange.fr



Les associations

Amicale Laïque des 3 villages



" Chers habitants du RPI,

L'amicale laïque des 3 villages est une association loi 1901 ayant pour but de récolter des fonds pour les écoles, et maintenir un lien social au sein des 3 villages.

Cette année les conditions sanitaires qu'engendre la Covid 19 ont directement impactées les manifestations organisées habituellement par l'association.

Nous avons dû annuler Halloween, le marché de Noël ainsi que le Loto.

Malgré cela, nous avons décidé de nous adapter au contexte actuel en réorganisant nos manifestations afin que les écoles puissent continuer leurs projets.

Nous avons réalisé : Une tombola, une vente de chocolats et sur la place de la Tour, à Flat, une vente de sapins et de quelques produits de Noël réalisés par « les petites mains ».

Les manifestations à venir :

- La « Randonnée des 3 villages », le 23 mai 2021 (cette année sur le secteur d'Aulhat/Flat)
- La vente par correspondance de gâteaux « Bijou »
- Journée des associations organisée par la mairie de Brenat
- Kermesse des écoles

Nous vous informerons sur les dates et conditions des manifestations futures.

Nous tenons à vous remercier de votre investissement et particulièrement les mairies, les producteurs et agriculteurs locaux pour leurs engagements, prêts et généreux dons faits pour les manifestations organisées par l'association, donc pour les enfants des 3 communes.

Bien sûr, nous vous invitons à nous rejoindre et devenir un « Amicaliste de l'extrême » (pour 2020, c'est le nom que nous nous sommes donné !).

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et à très bientôt

Amicalement"

Bien Vivre à BRENAT



Depuis 10 mois nos animations ont été stoppées suite à la crise sanitaire que vous connaissez et nous le déplorons, mais il y va de la sécurité de tous.

L' Association BVB espère pouvoir partager à nouveau des moments de convivialité au plus vite.

Durant ces périodes de confinement et d'isolement vous avez peut être penser à des actions que notre Association pourrait mettre en place et qui n'existe pas au sein de notre commune, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions sur notre boîte mail : « bienvivrebrenat@gmail.com »

Vos idées seront examinées lors de notre prochaine assemblée générale.

L' Association BVB reprendra ses activités dès que possible

Les rendez vous prévus début 2021 :
concours de belote : samedi 6 février
jeux et douceurs sucrés : dimanche 7 février

repas paëlla : jeudi 13 mai





Déchets verts : des ressources à valoriser

valorise

Herbe

Feuilles

Branches

Le brûlage des déchets verts, c'est...

Interdit

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit toute l'année le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés, dont les déchets verts.

« 450 € d'amende »

Mauvais pour la santé

Les fumées produites participent à la pollution de l'air. Cette mauvaise combustion, d'autant plus que les végétaux sont encore humides, entraîne la production de particules fines dans l'air transportant des composés cancérigènes.

« 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines qu'un trajet de 13 000 km en voiture diesel récente »

Des risques d'incendie

Selon les saisons, associé à des périodes de sécheresse, le brûlage des déchets verts est à l'origine de nombreux départs de feu qui nécessitent l'interventions des pompiers.

Des troubles du voisinage

Un feu de déchets verts nuit au voisinage plus ou moins éloigné (en fonction des conditions météorologiques) par les fumées et les odeurs produites.

Du gaspillage

Les déchets verts constituent une véritable ressource valorisable : de la matière organique pour enrichir les sols, du paillage pour réduire l'arrosage... Une richesse qui part en fumée !

